



Pension alimentaire versé quand il le veut

Par **evianne**, le **01/02/2012** à **13:17**

Bonjour,

Voilà déjà quelques années que je suis divorcée et que je touche une pension alimentaire pour mes deux enfants. Le souci c'est que mon ex la verse un peu quand il veut. Mais en faisant attention, de toujours la versée au moins un moi sur deux. Pour que je ne puisse pas faire une demande d'aide à la CAF. Donc voilà j'aimerais savoir comment puis je faire pour toucher tous les mois la pensions alimentaire?. Car j en ai assez de vivre sans savoir si je la toucherais ou non.

Merci d avance pour vos réponses.

Par **Laure11**, le **01/02/2012** à **18:42**

Bonsoir,

Vous saisissez un huissier avec votre jugement. Les frais ne seront pas à votre charge.

Cdt